



Checklist: Pilote parapente

Examen partiel théorique pour pilote parapente

Conditions préalables:

- Aucune

Emporter avec soi:

- La fiche de contrôle de formation
- Une pièce d'identité avec photo (carte d'identité, permis de conduire, ...)
- De quoi écrire

Examen partiel pratique pour pilote parapente

Conditions préalables:

- Avoir réussi l'examen partiel théorique au cours des trois dernières années maximum
- Au moins 50 grands vols confirmés sur 5 sites de vol différents (= au moins 5 décos **et** atterros) dont au moins 1 grand vol autonome supervisé (tous les justificatifs doivent être présentés dans le carnet de vol lors de l'examen).

Emporter avec soi:

- Une pièce d'identité avec photo (carte d'identité, permis de conduire, ...)
- La fiche de contrôle de formation intégralement remplie avec signature finale de l'instructeur de vol
- Le carnet de vol
- L'attestation d'assurance responsabilité civile envers les tiers
- Un équipement homologué:
 - Un parapente homologué et reconnu par la FSVL
 - Un parachute de secours
 - Un casque de protection
 - Des chaussures solides